

L'infirmière référente Coordinatrice en EHPAD

Organisation

Durée:

15 jours (105 heures)

Lieu:

Inter dans les locaux d'Axe Pro Formation, InnoPôle Provence, Route de Pelissanne 13300 Salon de Provence

Tarif

En session inter dans nos locaux: 250€/jour et par participant.

En session intra: nous consulter

Contact

04 90 55 97 91

a.picca@axe-pro.fr

Présentation

Le rôle de l'infirmière coordonnatrice ou référente en EHPAD se situe à l'interface du sanitaire et du social, du soin et de l'accompagnement. Cette fonction nécessite des compétences spécifiques tant ses missions sont multiples et complexes. Le cadre légal de cette fonction reste cependant flou. Les indications connues sur le rôle de l'infirmière référente en EHPAD, remonte à la Loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales ainsi qu'aux décrets de février et mars 1993. Si le cadre d'exercice du médecin coordonnateur est aujourd'hui bien « bordé », celui de l'IDEC est assez évasif et discret...

Objectifs

- Mieux connaître l'environnement sanitaire, social et médico-social dans lequel l'infirmière coordonnatrice ou référente évolue
- Acquérir les techniques, méthodes et outils afin de mieux gérer la fonction dans les domaines concernant :
 - Les contours de ses missions
 - Le travail en équipe et le management
 - Le travail en réseau
 - La dynamique de projet
 - L'évaluation interne et la démarche d'amélioration continue de ma qualité
 - La gestion de l'organisation du service

Public concerné

Infirmière diplômée d'état souhaitant accéder aux fonctions, IDE coordinatrice/Référente en poste

Pré-requis

Aucun

Délais d'accès

15 jours avant le début de la session

Profil Intervenant

Consultante formatrice en gestion des ESSMS

Et

Infirmière cadre de santé



**Formation - Conseil
Accompagnement**
www.axe-pro.fr

Innopôle Provence,
Route de Pelissane
13300 Salon de Provence
Tél.: 04-90-55-97-91

Courriel : contact@axe-pro.fr

Organisme de formation
déclaré sous le
N° 93 130 722 413
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat*

Habilitation ANESM
N° H2011-07-779
Organisme de Développement
Professionnel Continu (DPC)

Version du document
16 février 2021

Contenu du programme

- Ouverture de la session

- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème

- Environnement social et médico-social
 - Cadre législatif et réglementaire, veille législative
 - Projet d'établissement
 - Ressources
 - L'organisation administrative d'un EHPAD
- Droit de usagers
 - Les Chartes
 - Droit aux choix et droit aux risques
 - Respect du libre choix
 - Personnes vulnérables et protection juridique
 - Bientraitance, prévention de la maltraitance
 - Ethique et bientraitance
 - Accompagnement Bientraitant
- Le rôle de l'IDEC
 - Définition du rôle et des missions
 - Confidentialité et secret médical partagé
- Management
 - Place de l'IDEC et management
 - Accueil, accompagnement des salariés CDD ou CDI
 - Accueil, accompagnement et évaluation des étudiants/stagiaires
 - Différents types d'entretien hiérarchique/salariés
 - Evaluation individuelle annuelle/GPEC/Formation
- Gestion des risques
 - La législation : obligations et documents
 - Les différents types de risques et formations obligatoires
 - DUERP et fiche individuelle d'exposition aux risques
 - Fiche de signalement d'évènements indésirables
 - Droit d'alerte et de retrait
 - Prévention des risques psycho-sociaux : un mode de management ?
 - L'analyse des risques, mesures de prévention et plan global de gestion des risques
- Organisation du travail
 - Résistance aux changements
 - Gestion des conflits
 - Jeux de rôle sur les situations d'entretiens
 - Lien entre gestion du temps et hiérarchisation des priorités
 - Conception d'une cellule de crise
 - Outils de planification et de gestion
- Analyse transactionnelle, groupe de travail et conduite de réunion
 - Analyse transactionnelle et groupes de travail
 - Conduite de réunion
 - Exercices, Jeux de rôle
 - QCM théorique sur les 7 modules
 - Exercice d'appels aux différents outils ou ressources présentés
 - Correction/débriefing/Evaluation du transfert des connaissances

- Bilan de fin de session/Questions/Réponses/Evaluation de la formation/Evaluation du transfert des connaissances/Tour de table et expression libre/Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation